

## QUALITÉS GÉNÉRALES

### Définition

Les paysages patrimoniaux culturels se superposent essentiellement aux paysages bâtis et aux paysages agricoles. Ils sont les témoins de nos racines et matérialisent le passage du temps. Leur fragilité exige notre respect, voire notre protection.

### Cadre cantonal

« Le patrimoine culturel du Canton est très varié et comporte des sites construits, des monuments et bâtiments isolés, des voies de communication historiques ainsi que des sites et vestiges archéologiques de grande valeur, tant dans les milieux urbains que ruraux. Il est le reflet du peuplement ancien et de l'histoire sociale, politique, économique et architecturale du Canton, ainsi que des modes de vie et de construction ayant existé autrefois. Le patrimoine bâti et le patrimoine archéologique façonnent également les paysages et contribuent à la définition et à la qualité du cadre de vie des habitants et habitantes. En plus d'être des vecteurs d'identité culturelle impliquant un devoir de mémoire pour les générations actuelles et futures, ils constituent un atout touristique important et participent de ce fait à l'économie du Canton. »

Il est dès lors primordial de préserver et de valoriser le patrimoine du Valais, dans sa richesse et sa diversité. Dans les lieux habités en permanence, le paysage bâti et non bâti est soumis à forte pression par la densification des quartiers existants et l'extension du domaine bâti, tandis que, dans les sites habités autrefois temporairement, il est menacé par la construction de résidences secondaires et par l'abandon progressif des structures traditionnelles (p. ex. chemins, étables, greniers, raccards). La problématique consiste aussi bien en démolitions ou transformations inappropriées de bâtiments caractéristiques qu'en constructions de routes ou autres infrastructures, notamment touristiques, dans des paysages encore intacts ou à l'intérieur de sites archéologiques. Les paysages risquent de ce fait de perdre leur authenticité et leur attrait, et les sites archéologiques, leur importance pour la connaissance historique. » (Fiche de coordination C.3 « Sites construits, bâtiments dignes de protection, voies historiques et sites archéologiques » du PDC)

### Éclairage sur l'évolution du paysage patrimoine culturel et qualités

Situé au cœur des Alpes et de l'Europe, le Valais est un territoire stratégique pour le transit avec « l'entrée de la Vallée du Rhône » et ses deux cols alpins « internationaux » : le col du Grand-St-Bernard sur la route des pèlerins entre Londres et Rome et le col du Simplon sur la route commerciale entre Paris et Venise, doublé aujourd'hui par le réseau ferroviaire. Mais aussi les cols du Grimsel, de la Furka ou du Nufenen. Ces tracés figurent aujourd'hui à l'inventaire des voies de communication historiques (IVS). Ils ont généré un patrimoine spécifique :

- Des villes ou bourgs fortifiés, des forts dans les sites stratégiques (St-Maurice au défilé de la Vallée du Rhône, La Bâtiaz au coude du Rhône, Valère et Tourbillon, Loèche, Rarogne, Sembrancher, Bourg-St-Pierre, Gondo,... et les forts de Dailly, du Scex et de Cindey à St-Maurice ou celui de Litroz dans la Vallée du Trient,...) : ils jalonnent la vallée du Rhône et les vallées de l'Entremont et du Simplon. Ces sites sont pour la plupart classés dans l'inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS)
- De nombreux ponts ou viaducs routiers ou ferroviaires, tunnels, galeries de protection ... : le développement du réseau des transports routier ou ferroviaire à l'ensemble du Canton dans un territoire aussi en pente, entrecoupé par un réseau hydrologique dense et soumis aux dangers naturels impose la construction d'ouvrages de franchissement et de protection et nécessite savoir-faire et ingénierie. Les nombreux ponts sur le Rhône, les emblématiques ponts du Gueuroz, du Ganter ou de Stalden, le viaduc de Sembrancher, la galerie de protection de Finhaut, le barrage de la Grande-Dixence ou la Belle-Usine de Fully représentent quelques exemples du riche patrimoine technique et industriel du Valais
- Un patrimoine religieux (l'église de Port-Valais ou de Choëx, l'abbaye de St-Maurice, la basilique de Valère, les chemins de croix, les hospices à Longeborgne, au Grand-St-Bernard ou au Simplon, les croix posées dans le paysage,...)
- Un patrimoine préindustriel et industriel tirant profit de la force hydraulique (moulins préindustriels ; l'hydroélectricité avec ses constructions spécifiques de barrages, amenées d'eau, bassins de rétention, usines électriques,...) et de la production locale d'électricité (sites chimiques à Monthey, Sierre, Viège)

Vivre (ou survivre) dans ce territoire autrefois inhospitalier nécessitait un travail acharné, une utilisation parcimonieuse et une gestion commune des ressources. La transhumance permettait aux montagnards de tirer le meilleur parti de leur terre. Les troupeaux suivaient la pousse de l'herbe : au village en hiver, aux mayens au printemps et en automne, à l'alpage en été. La vigne venait en appoint. Un chemin souvent très pentu reliait les différents étages. Le développement des cultures – en complément de la pâture - de la plaine à l'étage des villages a nécessité un travail titanique : assécher la plaine marécageuse du Rhône, irriguer les vallées latérales et les coteaux asséchés ... En sont témoins :

- les murs en pierres sèches qui remodelent le territoire en terrasses cultivables (p. ex. l'emblématique vignoble en terrasse de Clava, de la Combe d'Enfer ou de Visperterminen ou les terrasses céréalières du Val d'Hérens ou du coteau d'Erschmatt)
- les réseaux de bisses assurant le cheminement de l'eau du torrent aux cultures qui forment un réseau de près de 2'000 km, utilisés aujourd'hui aussi comme réseau de mobilité douce ou comme exutoire dans la gestion des dangers d'inondation (préparation de l'inscription des bisses au patrimoine mondial de l'UNESCO en cours).

Le territoire étant très escarpé, le système agricole de la transhumance a nécessité le développement d'un savoir-faire constructif très spécifique avec des bâtiments caractérisés par leur faible emprise au sol, leur verticalité, l'utilisation de matériaux « trouvés sur place » et la rationalité de leur mise en œuvre :

- Le village avec ses institutions (église, cure, maison de commune, cimetière,...), ses maisons et les greniers. La plupart figurent à l'ISOS, avec p. ex. les villages d'Hérémence, de Pinsec ou d' Eggen.
- Le vignoble et ses guérites, p. ex. les guérites du domaine du Mont-d'Or ou les villages viticoles de Plan-Cerisier ou de Mazembroz



Adret du Rhône - Patrimoine agricole



Mattertal - Patrimoine d'infrastructure

### Références

- SHAS, 2015 : Monuments d'Art et d'Histoire du Valais
- État du Valais en collaboration avec les Archives de la construction moderne, 2014 : L'architecture du 20e siècle en Valais, 1920-1975
- SSTP, 2000 : Les maisons rurales de Suisse

### Bases légales

- Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT)
- Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LcAT)
- Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN)
- Loi sur la protection de la nature, du paysage et des sites (LcPN)

## CHAMPS DE TENSION

### Entre prestations foncière et d'habitat

Dans les paysages patrimoniaux bâtis ou d'infrastructures (sites bâtis, voies de communication historiques, ouvrages d'art, d'hydroélectricité ou de protection), la biodiversité et le patrimoine ont trouvé un équilibre. La préservation du patrimoine n'implique généralement pas de pression supplémentaire sur la biodiversité. À l'intérieur des sites bâtis, et pour autant que le caractère s'y prête, des mesures de nature en ville permettent d'améliorer la situation existante.

Dans les paysages agricoles patrimoniaux (bâtiments agricoles, murs en pierres sèches, bisses,...), l'exploitation agricole traditionnelle assure le maintien des paysages ouverts (lutte contre la reforestation) et des structures (murs, bisses, haies et bosquets,...). Elle contribue de manière déterminante au maintien de la biodiversité.

### Entre prestations foncière, de production et culturelle (attrait du site)

Dans les paysages patrimoniaux bâtis ou d'infrastructures (sites bâtis, voies de communication historiques, ouvrages d'art, d'hydroélectricité ou de protection), le patrimoine favorise l'attrait du site et la qualité de vie.

- Le fort développement de l'urbanisation et des infrastructures, les enjeux de densification de la zone à bâtrir induisent une forte pression sur le patrimoine bâti : altération du contexte proche, voire démolition des paysages patrimoniaux bâtis ou d'infrastructures.
- Dans les sites où l'urbanisation est stable ou en recul, le risque est que ce patrimoine ne soit plus entretenu, voire abandonné. À terme, ces structures vont à la ruine et le patrimoine est perdu.

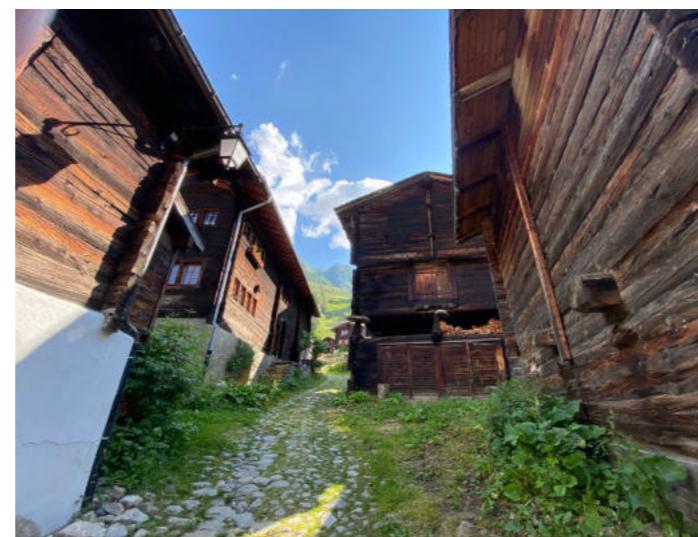
Dans les paysages agricoles patrimoniaux (bâtiments agricoles, murs en pierres sèches, bisses,...), l'exploitation agricole traditionnelle assure le maintien des paysages ouverts (lutte contre la reforestation) et des structures (murs, bisses, haies et bosquets,...). Ils représentent des lieux très prisés pour la balade et le délassement à proximité des habitations.

### Entre prestations foncière et culturelle (sentiment d'appartenance)

Le sentiment d'appartenance résulte notamment dans l'association d'un paysage à une partie de son identité. Le cadre physique est associé par exemple à une tranche de vie : l'enfance, un événement particulier,... Dans ce sens, le patrimoine qui témoigne de nos racines porte un sentiment d'appartenance très marqué (et ceci pour les différents patrimoines). Il permet la compréhension de l'histoire locale.

Les grandes difficultés de déplacement liées à la morphologie du territoire et à un réseau hydrologique très dense, et le quasi-confinement qui en a résulté, ont contribué au développement d'une identité très forte à l'échelle cantonale mais aussi à l'échelle locale (de la vallée, voire des villages). Le patrimoine contribue de manière importante au repérage (orientation et échelle). Ces repères jalonnent le territoire et participent au sentiment d'« être chez-soi » renforçant le sentiment d'appartenance. Quelques exemples :

- les constructions emblématiques telles que les institutions de la ville ou du village comme le Château de Stockalper, l'église de Varen, la tour de la Bâtiaz, la chapelle de Ritzingen ...

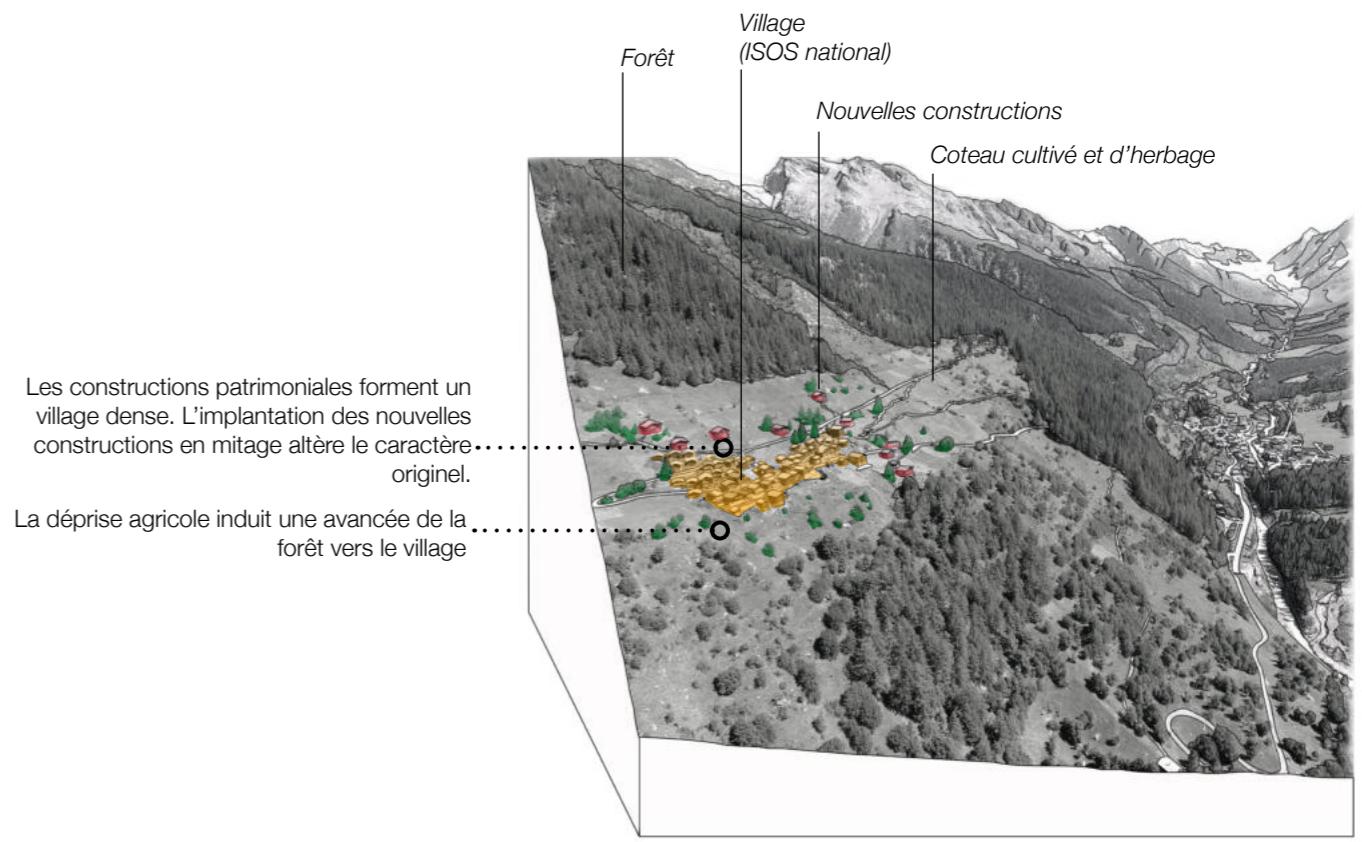


Binntal - Espace villageois

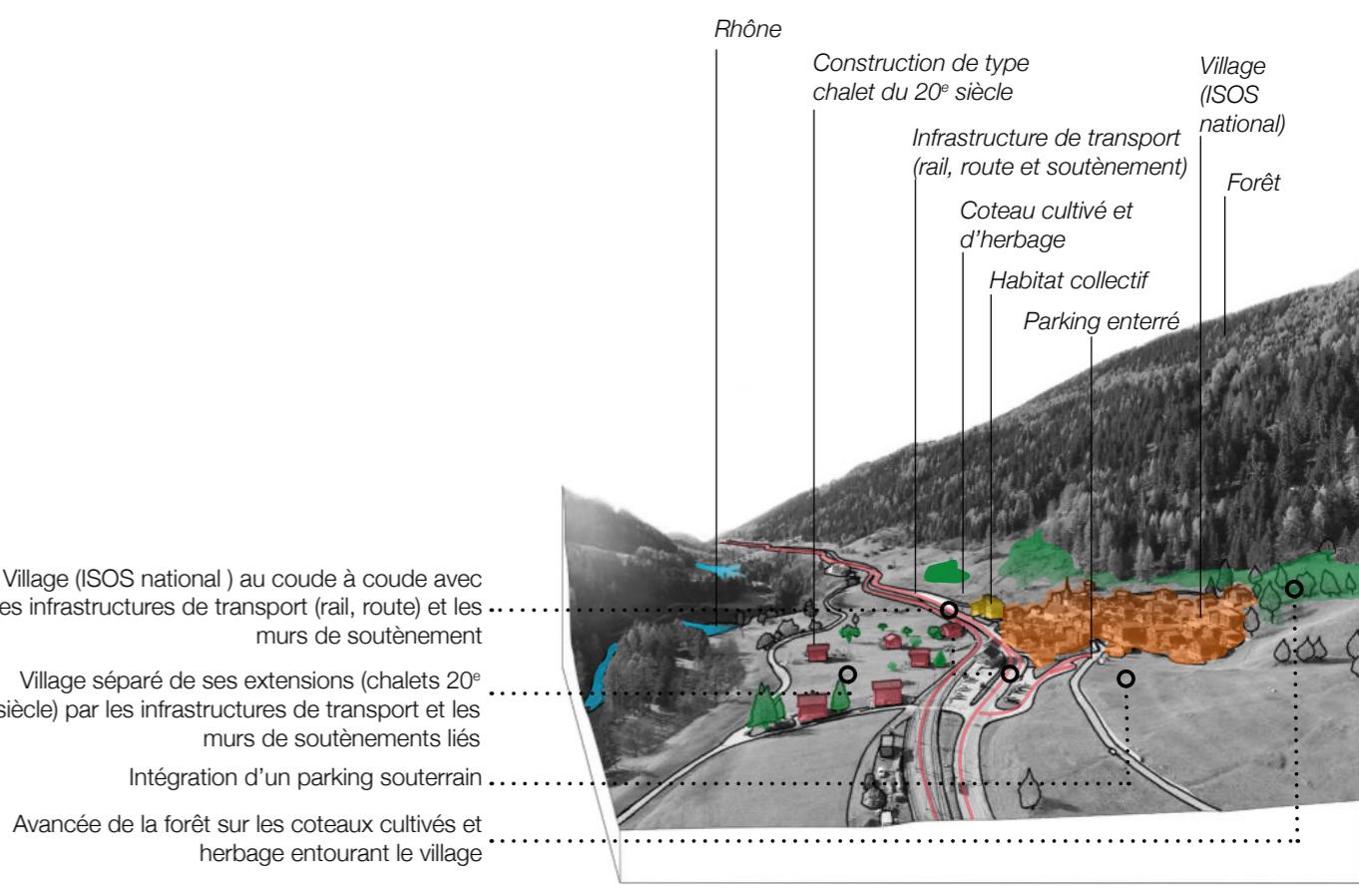


Raron - Patrimoine bâti

# Paysages patrimoine culturel



Lötschental - Patrimoine culturel général



Vallée de Conches - Patrimoine culturel général

## Paysage patrimoine culturel général

### CHAMPS DE TENSION

- les espaces publics comme cadre de la vie collective institutionnalisée (fête religieuse ...) ou domestique (jardin publi, ...)
- les morphologies remarquables en interaction avec le paysage bâti comme la colline de Raron ou le défilé de St-Maurice
- les échappées et les points de vue sur le grand paysage vers les Dents du Midi, le Grand-Chavalard, la Dent Blanche ou le Cervin, vers le vignoble en terrasses ...

### Entre prestations culturelle (attrait du cadre de vie et de travail, plaisir esthétique) et foncière

Dans les paysages patrimoniaux bâtis ou d'infrastructures (sites bâtis, voies de communication historiques, ouvrages d'art, d'hydroélectricité ou de protection), le patrimoine est confronté aux tendances suivantes :

- Le fort développement de l'urbanisation et des infrastructures, les enjeux de densification de la zone à bâtrir et de rentabilisation du sol induisent une forte pression sur le patrimoine bâti provoquant la dénaturation du site ou du contexte proche, voire la démolition du patrimoine.
- Le développement et l'amélioration des réseaux de transport ont induit une destruction du tracé ou de la substance des voies historiques.
- Dans les sites où l'urbanisation est stable ou en recul, le risque est que ce patrimoine ne soit plus entretenu, voire abandonné. À terme, ces structures vont à la ruine. Les témoignages d'une époque révolue, d'un savoir-faire, disparaissent.
- Les exigences légales (alignement routier, protection incendie, rentabilité énergétique ...) sont parfois contraires aux objectifs patrimoniaux de maintien de l'existant.

Dans les paysages agricoles patrimoniaux (bâtiments agricoles, murs en pierres sèches, bisses ...) :

- L'étalement de l'urbanisation et le développement des infrastructures sur ces paysages agricoles peuvent induire une démolition de ce patrimoine, une altération du contexte et de la continuité des structures.
- Pour les structures agricoles qui ne sont plus utilisables ou utilisées aujourd'hui, la transformation des constructions agricoles en habitat (avec maintien du caractère) pourraient permettre le maintien de ce patrimoine spécifique.

### Entre prestations culturelle et de production

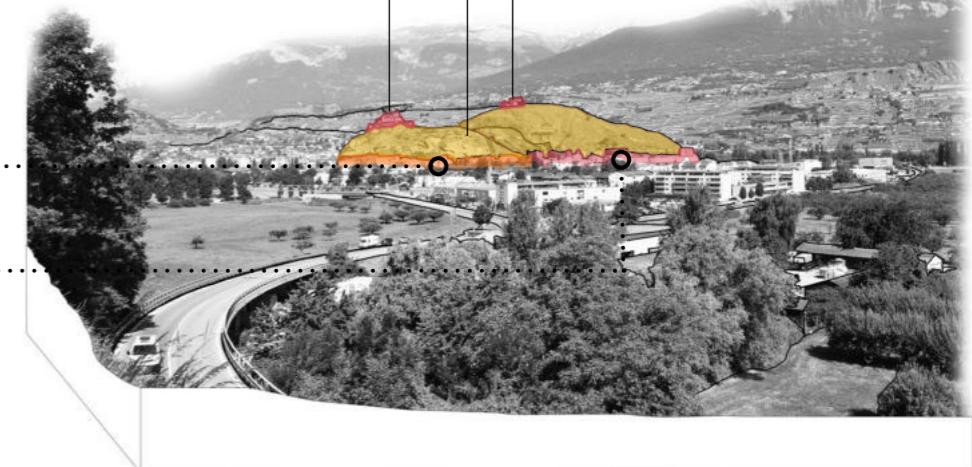
Dans les paysages agricoles patrimoniaux (bâtiments agricoles, murs en pierres sèches, bisses ...) :

- Avec la déprise agricole et l'avancée de la forêt (en montagne), les structures (murs en pierres sèches, bisses,...) ne sont plus entretenues. Le patrimoine est perdu et les savoir-faire disparaissent. La perte des modes d'exploitation traditionnelle induit une modification du caractère et souvent une altération du site patrimonial.
- Les difficultés économiques de l'agriculture incitent à une rationalisation de l'exploitation agricole. Seuls

les terrains les plus rentables sont exploités, les modes d'exploitation traditionnels sont abandonnés ... Il en résulte une perte de la diversité des cultures et à terme de savoir-faire.

## Paysages patrimoine culturel

Basilique de Valère  
Pitons rocheux de Valère et Tourbillon  
Château de Tourbillon



Sion - Paysage patrimoine culturel général

Pression de l'urbanisation au coude  
à coude avec le piton rocheux de Valère

Développement des infrastructures  
de transport jusqu'au pied du piton  
rocheux de Tourbillon

Coteau cultivé et d'herbage  
Village  
Secteur d'activités  
Dranse  
Forêt  
Infrastructures de transport  
Vignes

Les infrastructures de transport coupent  
le village de ses extensions

Les infrastructures de transport de haute  
qualité (pont ferroviaire) complètent le  
patrimoine bâti

Les infrastructures de transport coupent  
le village de la rivière



Adret du Rhône - Patrimoine agricole

Val d'Entremont - Paysage patrimoine culturel général